Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID: 067-246700488-2024071

européenne

La Présidente

ARRETE

portant délégation partielle de fonction et de signature

La Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,

l'article L 5211-9 du Code général des collectivités territoriales, Vu

l'arrêté en date du 12 juillet 2022 portant délégation partielle de fonction et de signature à Monsieur Syamak AGHA BABAEI, vice-président.

Arrête

Pendant l'absence de Monsieur Syamak AGHA BABAEI, vice-président, du 2 au 23 août 2024 inclus, délégation partielle de fonction et de signature est donnée à :

- Monsieur Valentin RABOT vice-président, du 2 au 10 août 2024 inclus,
- Monsieur Marc HOFFSESS conseiller métropolitain délégué, du 12 au 23 août 2024 inclus.

pour les affaires relevant du ressort de Monsieur Syamak AGHA BABAEI.

Fait à Strasbourg, le 1 6 JUIL. 2024



Transmis en préfecture le : 1 6 JUL. 2024 Publié à compter du : 6 JUIL. 2024

Notifié le : 16 JUIL. 2024

1 6 JUIL. 2024 Certifié exécutoire le : (articles L 2131-1 et 2 du Code général

des collectivités territoriales)

La Présidente

IMBS

Secrétariat général - service des assemblées



Ville et Eurométropole 1 parc de l'Étoile 67076 Strasbourg Cedex - France Téléphone: +33 (0)3 68 98 50 00 Courriel: courrier@strasbourg.eu Site internet : www.strasbourg.eu